



**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle**  
du Conseil québécois des plantes fourragères  
Tenue le 20 février 2019 à 10h  
**Au Centre d'expertise VALACTA,**  
555 Boul des Anciens-Combattants, Sainte-Anne-de-Bellevue QC H9X 3R4

**Ordre du jour de la réunion**

1. Mot de bienvenue, ouverture de la réunion et présentation des membres du conseil d'administration
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suites du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 février 2018
4. Rapport du Président
5. Présentation et adoption des états financiers
6. Rapport des examinateurs internes
7. Révision des règlements
8. Bilan du Forum québécois du foin de commerce
9. Résolutions et questions de l'assemblée
10. Élection des membres du conseil d'administration
11. Élection des examinateurs internes pour 2019
12. Annonce de la bourse Réal Michaud
13. Divers
14. État d'avancement de plusieurs projets issus de la planification stratégique du secteur des plantes fourragères 2018-2022
15. Levée de la réunion d'affaires

## **1. Mot de bienvenue, ouverture de la réunion, présentation des membres du CA**

Alphonse Pittet, président du conseil d'administration du CQPF, ouvre la réunion à 10h14. Il souhaite la bienvenue aux membres et invités présents. Il remercie VALACTA de nous recevoir dans ses locaux.

Il remercie Paola Colonese, adjointe administrative du CQPF et Martine Giguère, administratrice du CQPF pour la préparation de l'activité<sup>[H1]</sup>. Un remerciement spécial à Maxime Leduc pour son intercession auprès de VALACTA qui a accueilli les membres pour la réunion d'affaires.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le Président lit l'ordre du jour.

Il présente les membres actuels du conseil d'administration : Martine Giguère, Luc Normandin, Laurent Bousquet, Christian Duchesneau, Maxime Leduc, Jean-François Lemay et Huguette Martel, personne-ressource.

Il remercie toute l'équipe du CQPF. Il demande aux participants s'il y a lieu d'ajouter des points à la section Divers.

Au point 9 - Divers, on ajoute un point sur les chroniques de l'expert fourrager et le rapport des activités de l'Association canadienne pour les plantes fourragères (ACPF).

Maxime Leduc propose l'adoption de l'ordre du jour, adoption appuyée par Michel Garon.

## **3. Adoption et suites du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 février 2018**

Le procès-verbal étant joint à l'avis de convocation par courriel, le Président demande une dispense de lecture. Il présume qu'il a été lu et demande que la proposition de ne pas le lire soit acceptée par l'Assemblée. Maxime Leduc la propose et Germain Lefebvre appuie la proposition.

Germain Lefebvre intervient et fait noter qu'une erreur s'est glissée au point 7, page 4 ligne 3 : au lieu de Gilles Tremblay il faut lire Gilles Bélanger.

Avec cette correction, le procès-verbal est adopté sur une motion de Maxime Leduc secondé par Gilles Murray.

#### **4. Rapport du président**

M. Pittet .Pittet présente son rapport d'activités; il souligne qu'un des objectifs du rôle du président est de faire de la représentation du secteur.

Le Président communique que cette année en particulier, le secteur a été totalement représenté par l'interaction des membres du CQPF. Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois au cours de l'année. Le rapport a été ensuite structuré par mois. Tous les mois il y a eu des participations à l'une ou l'autre de ces activités. Il est clair, d'après la lecture du rapport, que le Président fait de son mieux pour être présent dans toutes les activités qui impactent sur la production des plantes fourragères.

Il annonce ensuite une activité très importante qui ne figure pas dans le rapport : il s'agit de la rencontre organisée au mois de décembre avec le ministère de l'Agriculture. La rencontre a eu lieu avec M. Verret, M. Chassé, M. Djiby Sall et Mme Huguette Martel en tant que personne-ressource. Cela a été une rencontre très productive au cours de laquelle les membres du CQPF ont pu démontrer leur préparation et spécifier quelle place occupent actuellement les plantes fourragères et quelle place elles pourraient occuper idéalement. Sur le conseil de M. Verret, la même approche sera faite auprès de la Financière agricole du Québec (FADQ). Cette rencontre n'a pas encore eu lieu, car les dates proposées par le bureau de M. Desrosiers, président directeur général étaient trop rapprochées pour pouvoir bien se préparer à cette rencontre. M. Desrosiers voudrait qu'à la rencontre participent tous les chefs de secteur de la Financière agricole. Un mémoire a été préparé à cet effet qui présente les objectifs poursuivis par le CQPF qui sont : le développement du Pôle d'expertise, la place qu'occupe déjà et que pourrait occuper le Foin de commerce si on cherche à le développer.

M. Pittet souligne et remercie l'excellent travail et collaboration des administrateurs du CQPF qui se retrouvent dans certaines des activités mentionnées dans le rapport et également les collaborateurs administratifs du CQPF sans lesquels toutes ces activités n'auraient pas vu le jour.

#### **5. Présentation des états financiers**

Martine Giguère, en qualité de trésorière par intérim, est invitée par M. Pittet à présenter les états financiers 2018 pour l'exercice terminé le 31 décembre. Ils ont été préparés par Chantal Simard comme l'an passé.

Les états financiers ont été adoptés par le conseil d'administration le 4 février 2019. Il est expliqué à l'assemblée que la grande innovation par rapport à l'année précédente consiste dans le nouveau site web qui est transactionnel et qui permet d'effectuer toutes les transactions de memberships par le web. Maxime Leduc intervient et explique la raison du choix de la compagnie fournisseur de la plateforme de transactions MEMBOGO.

Les états financiers sont approuvés par l'AGA sur proposition de Nathalie Gentesse appuyée par Germain Lefebvre.

## 6. Rapport des examinateurs internes

Annie Claessens et Marie-Noëlle Thivierge ont fait l'examen des transactions de 2018. Annie Claessens présente déclare que tout est en règle et que le rapport est conforme. Une seule pièce justificative résulte manquante, mais il semble qu'il s'agit d'un relevé de compte de la nouvelle plate-forme de paiement appelée GLOBAL PAYMENTS. Le document a transité sur le courriel de Martine Giguère qui le récupérera et le donnera à l'adjointe administrative pour l'archivage. Ce rapport est adopté sur une motion de Maxime Leduc appuyé par Jean-François Lemay.

## 7. Révision des règlements

M. Pittet rappelle que la proposition de modification réglementaire [H2]a été envoyée aux membres avec la convocation et qu'il s'agirait seulement d'en discuter, donnant pour acquis qu'ils l'ont déjà lue. M. Pittet explique que le CQPF a été amené à modifier les règlements suite à la décision prise par le ministère de l'Agriculture à savoir qu'aucun employé ne peut siéger comme administrateur d'un OBNL. La personne visée dans notre association étant Mme Huguette Martel et la solution de compromis étant que celle-ci aurait pu continuer à opérer au sein du CQPF en tant que personne-ressource, cela a impliqué une modification des règlements. M. Pittet passe en revue pour l'assemblée les différentes petites corrections qui ont été faites sur le document. Germain Lefebvre propose et Laurier Doucet seconde; on commence donc la discussion sur les modifications ainsi qu'elles ont été décrites par M. Pittet.

On discutera sur le point B de la section 4, premier tiret qui deviendra : « 2 individus : un éleveur et un producteur de foin ». Daniel Houle propose la modification appuyée par Gilles Murray.

Il est également demandé de trouver une formule pour indiquer que tous les termes sont indiqués au masculin, mais qu'il faut les entendre au masculin et/ou féminin.

Sur proposition d'Yvon Thérien, il est décidé d'éliminer le point 3 du point 3b (Comité de communication) et d'ajuster le texte du point 1 du même point 3b. La proposition est appuyée par Pascal Drouin.

Les nouveaux règlements sont finalement acceptés sur proposition de Laurier Doucet appuyé par Germain Lefebvre.

## 8. Bilan du Forum québécois du foin de commerce

Luc Normandin, responsable du Forum, fait un résumé des activités qui se sont déroulées en 2018 : rencontre annuelle qui [H3]a eu lieu le 16 mars. Étaient présents à la réunion 9 adhérents, 5 potentiels dont 2 ont confirmé leur adhésion. La réunion [H4]s'est tenue cette année chez les Machineries Kuhn.

Évènement marquant a été la demande de financement pour l'embauche de l'agent de développement. Demande qui a été finalement reçue au mois de décembre 2018. Luc Normandin demande à Éric [H5]des Rosiers de se présenter et d'expliquer son implication et son expérience dans le domaine des plantes fourragères. Il parle longuement de la question de la pénurie de foin de ces dernières années. Il reconferme que son mandat est de soutenir les producteurs en vue du développement de la production du Foin de commerce, de favoriser les échanges entre les producteurs et le Forum, de recruter de nouveaux adhérents [H6], d'organiser un peu plus de journées d'information.

Germain Lefebvre fait ensuite le point sur la réunion annuelle du Forum qui, cette année, a été plutôt fructueuse et communique que tous les détails relatifs à cette activité [H7]sont décrits dans un article de l'Écho fourrager.

## **9. Résolutions et questions de l'assemblée.**

Aucune.

## **10. Élection des membres au conseil d'administration**

Germain Lefebvre, responsable du comité de nomination, est invité par M. Pittet à présenter la procédure pour l'élection des membres du Conseil d'administration pour la nouvelle année. Il présente les deux autres membres de son comité : Georges Chaussé et Doris Pellerin.

Il mentionne que tous les membres du CQPF ont reçu un courriel les informant, trente jours avant la date de l'AGA conformément aux règlements, que les candidatures pour les postes en élection étaient ouvertes.

Les postes à combler étaient les suivants :

Poste administrateur – organisme à but lucratif (secteur animal) : une seule candidature parvenue, celle de Jean-François Lemay.

Poste administrateur – organisme à but lucratif (général). Christian Duchesneau reconferme sa candidature.

Poste administrateur – un producteur dans le commerce des plantes fourragères (remplacement mandat d'un an) Luc Normandin est reconfermé.

Poste administrateur – Secteur de la Recherche. Administrateur sortant, Caroline Halde. Administrateur entrant, Annie Claessens.

Poste administrateur – général – occupé par Martine Giguère est reconfirmé.

Comme les candidatures reçues correspondent aux postes à combler, il n’y a pas d’élection. Germain Lefebvre demande donc une résolution pour accepter les nouveaux élus à titre d’administrateurs du CQPF.

Maxime Leduc propose la résolution et il est appuyé par Jean-François Lemay.

Germain Lefebvre remercie et souhaite la bienvenue au nouvel administrateur Annie Claessens qu’il invite à se présenter.

M. Pittet remercie Huguette et se félicite de la conclusion de l’entente avec le Mapa qui garantit la continuité de la présence d’Huguette Martel au sein du CQPF.

### **11. Élection des examinateurs internes pour l'exercice 2018**

M. Pittet demande à l’assemblée de nommer deux examinateurs internes pour l’exercice 2019. Annie Claessens propose Marie-Noëlle Thivierge et Solène Rocher.

Maxime Leduc propose et Jean-François Lemay appuie.

### **12. Présentation de la bourse Réal Michaud**

M. Pittet présente la bourse de l’Université de Laval en l’honneur de M. Réal Michaud. La bourse cette année a été financée pour 250\$ par l’Association des marchands de semences du Québec et pour 750\$ par le CQPF. Cette bourse sera donnée à un étudiant qui travaille sur les plantes fourragères. M. Pittet informe l’assemblée qu’il a téléphoné personnellement à Mme Michaud pour l’en informer et il en a recueilli la reconnaissance. C’est un engagement sur cinq ans et il faut chercher quelques associations à l’avenir qui veuillent contribuer à ce montant. M. Pittet remercie Christian Duchesneau et tous ceux qui l’ont rendu possible.

### **13. Divers**

M. Yvon Thérien prend la parole et présente la chronique l’Expert fourrager. Elle est présentement diffusée à la section Infolettre du site web. Son but est de diffuser de l’information sur la culture des fourrages. M. Thérien tient à remercier Jean-François Lemay et C. Duchesneau pour leur collaboration. M. Thérien souhaite que l’intérêt pour poursuivre cette collaboration entre la chronique Expert fourrager et le CQPF soit toujours présent pour renouveler cette entente pour l’année 2019. M. Pittet confirme.

M. Pittet invite ensuite Christian Duchesneau, en tant que membre du conseil d’administration de l’Association canadienne pour les plantes fourragères (ACPF) à faire le point sur les activités de l’Association.

Christian Duchesneau prend la parole et déclare que l'activité principale consiste au Congrès annuel qui a eu lieu cette année à Calgary. Il s'agit d'une série de conférences (une vingtaine) et de visites de fermes. À la question de Germain Lefebvre sur la tendance des finances de l'ACPF, M. Duchesneau répond en disant que celles-ci se portent bien à part quelque perte de commandites. Néanmoins le projet sur le carbone fonctionne bien et on est en train de chercher de nouveaux adhérents.

Suite à la présentation de M. Duchesneau, M. Pittet invite Mme Brigitte Lapière, Présidente du comité CRAAQ, à parler. Elle présente les nouvelles acquisitions du comité entre autres Julie Baillargeon de Valacta et deux autres chercheurs. Elle présente les grands événements à venir la semaine suivante. La réunion qui se tiendra le 26 février à Drummondville, la Tournée des plantes fourragères en fin mai dans le Centre-du-Québec et le Colloque sur les plantes fourragères en février 2020.

Il y a également deux sous-comités qui travaillent sur le projet PIG. H. Martel, responsable du projet en fait une brève description. Il s'agit d'un projet qui doit déterminer les outils pour faire en sorte que l'on puisse sélectionner de manière optimale la date de récolte.

Brigitte Lapière présente ensuite la nouvelle édition du Guide sur les plantes fourragères qui prendra la forme de feuillets.

#### **14. État d'avancement de plusieurs projets issus de la planification stratégique du secteur des plantes fourragères 2018-2022.**

Alphonse Pittet annonce que ce point sera développé par trois personnes, lui-même, Huguette Martel et Isabelle Charron.

Il rappelle les points cinq points de la planification stratégique qui sont :

1. Accroître et améliorer l'utilisation des plantes fourragères dans la régie des troupeaux
2. Créer une structure de concertation et de coordination en formation, recherche et transfert technologique, le pôle d'expertise
3. Soutenir le développement du commerce de plantes et produits dérivés
4. Soutenir le développement et utilisation des plantes pérennes présentant des potentiels
5. Soutenir et promouvoir le secteur québécois des plantes fourragères

Huguette Martel présente les différents projets qui concernent la planification stratégique du secteur des plantes fourragères :

- Un gros projet qui vise à améliorer le transfert d'information entre les acteurs du secteur
- Une formation sur la production en fonction des besoins alimentaires avec vidéos à l'appui
- Une formation sur l'interprétation de l'analyse des fourrages

- Un nouveau programme de productivité végétale

Présentement on a trois appels d'offres qui devraient voir le jour, avec subvention du MAPAQ :

- Choix des typologies de culture en fonction des climats extrêmes
- Méthodologie d'implantation des bandes riveraines
- Inclusion des plantes fourragères en rotation de cultures pour les éleveurs de grain.

Plusieurs organisations se sont regroupées pour présenter ces projets au MAPAQ et demander une subvention.

Une dernière parole sur les deux projets de développement stratégique, le projet de l'agent de développement et le projet du Pôle d'expertise, qui ont vu le jour grâce à des subventions du ministère de l'Agriculture.

Alphonse Pittet reprend la parole et explique que suite au mandat reçu en 2017 de travailler pour la création d'un Pôle d'expertise, un comité a vu le jour à l'intérieur du CQPF formé par Nathalie Gentesse, Huguette Martel, Laurent Bousquet, Christian Duchesneau et Germain Lefebvre. Une demande de financement a été déposée au Ministère pour engager des consultants. La demande a été acceptée en septembre 2018 et après avoir procédé aux appels d'offres et aux entrevues on a procédé au choix de la compagnie Agéco dont Mme Isabelle Charron est la responsable du projet. Les travaux ont commencé au mois de janvier 2019 et M. Pittet donne la parole à Mme Charron pour en expliquer les détails.

Mme Charron remercie les membres du CQPF de l'avoir invitée, présente la société qu'elle représente et explique les expertises qu'ils détiennent. Le groupe Agéco s'est également adjoint la collaboration de Camil Dutil rattaché à une firme d'experts-comptables spécialisés dans le domaine agroalimentaire.

Alphonse Pittet en guise de conclusion annonce l'intention du CQPF de proposer une rencontre aux administrateurs de l'UPA.

### **15. Levée de la réunion**

Alphonse Pittet remercie les participants pour leur présence à cette assemblée. Huguette Martel propose la levée de l'assemblée à 11h59, la proposition est appuyée par Denis Riverin.

---

Alphonse Pittet  
Président du CQPF

---

Paola Colonnese  
Secrétaire de l'assemblée et adjointe administrative du CQPF



Annexe I

PROCÈS – VERBAL DE LA RÉUNION D’AFFAIRES TENUE À LA CLOTURE DE L’AGA

Le nouveau conseil d'administration se retire pour nommer le président, le vice-président et le trésorier.

Il est demandé à M. Germain Lefebvre de guider la réunion. L'on propose M. Pittet en tant que président du CQPF qui, en absence d'autres candidats, accepte. Ensuite M. Lefebvre demande à l'assemblée de proposer les deux vice-présidents. On propose Christian Duchesneau et J.F Lemay à cette charge. Accepté à l'unanimité. Il est demandé ensuite de procéder à l'élection du trésorier. L'on propose d'attribuer cette charge à Martine Giguère qui accepte.

La séance est levée à 15h30.

---

Alphonse Pittet  
Président du CQPF

---

Paola Colonnese  
Secrétaire de l'assemblée et adjointe administrative du CQPF

Annexe II

États financiers